

Compte-rendu du Conseil de quartier Centre du 12 mai 2009

Marie-Thérèse Dugué, conseillère municipale déléguée en charge des structures consultatives, ouvre la séance. Pedro Nieto, adjoint au maire chargé de l'autonomie de la personne et de la santé et Dominique Serin, conseiller municipal délégué en charge des sports, sont les 2 coordinateurs du conseil de quartier Centre jusqu'aux assises programmées pour le samedi 10 octobre 2009.

La charte des conseils de quartier, approuvée par le conseil municipal en 1999, est distribuée aux nouveaux membres.

Marie Thérèse Dugué rappelle les objectifs et les compétences des conseils de quartier et Dominique Serin précise le découpage exact du quartier centre : ligne SNCF Orléans Chartres - ligne SNCF Orléans-Tours et la rocade.

Des réunions publiques ont été organisées en février dans tous les quartiers pour relancer les conseils de quartier ; l'animation pour chacun des conseils de quartier a été prise en charge par deux élus municipaux résidant sur le quartier et ce jusqu'au mois d'octobre. Les personnes qui le souhaitent peuvent s'inscrire pour participer au conseil de quartier.

Tous les anciens membres des conseils de quartier avaient été conviés à la 1^{ère} réunion publique du mois de février. Faut-il les réinscrire d'office ou non ?

De nouveaux résidents ont emménagé au Clos de la Jeunette. Il serait souhaitable de leur adresser une information sur les conseils de quartier.

1^{er} point à l'ordre du jour : Circulation pédestre

Pedro Nieto : Il s'agit d'un sujet intéressant pour le conseil de quartier qui peut devenir un axe de travail à approfondir.

Il faut développer le cheminement pédestre pour les enfants, les parents avec les landaus, les personnes âgées... ; les chemins actuels ne sont pas assez structurés et aménagés pour se promener.

L'idée est de tisser une toile d'araignée et de centrer le travail sur le cheminement pédestre.

Certains tronçons sont déjà faits mais il faudrait les relier entre eux pour faire un cheminement cohérent.

Ce dossier de cheminement pédestre peut entrer dans le cadre de l'agenda 21 (se promener à pied, embellir la ville...)

Dominique Serin :

Dans chaque quartier, il y a un certain nombre d'équipements publics ; il faudrait imaginer un déplacement entre les différents équipements pour se rendre d'un point à un autre, non pas avec la voiture mais à pied. L'idée serait de faire un circuit : par exemple : maison de la mémoire, hôtel de ville, médiathèque, cimetière...

Il faudrait savoir comment les jeunes et les personnes âgées accèdent aux différents équipements publics.

Un membre du conseil de quartier dit qu'il faudrait créer une piste cyclable pour les enfants qui vont au collège ; les trottoirs de la rue Charles Beauhaire sont larges, il faudrait créer une piste montante et descendante pour les vélos et laisser l'autre trottoir pour les piétons. Il lui est répondu que l'aménagement de la rue Charles Beauhaire ne dépend pas de la ville : c'est une route nationale.

Pedro Nieto rappelle qu'il existe un schéma de l'agglomération au niveau des pistes cyclables : « le vélo on le partage avec les piétons ». Des plans sont disponibles en mairie.

Un membre signale que le feu situé à l'extrémité de la rue de la Jeunette n'est jamais respecté par les enfants arrivant à vélo.

Des idées précises sont proposées dans la discussion :

Il faudrait créer un cheminement pédestre partant de la rue des Fontaines pour aller jusqu'à la médiathèque ; Il serait souhaitable d'ouvrir l'Allée de la Fauvette pour faciliter les différents accès aux équipements : les riverains de l'allée ne sont pas d'accord pour cette ouverture.

Dans un premier temps, il faut commencer à répertorier tout ce qui existe sur la ville et ensuite créer un plan qui retrace les différents chemins.

Un sous groupe étudiera le dossier de cheminement pédestre et Mmes Paillet, Herpin, Bouvet, MM. Mohsen et Lemaire sont volontaires.

2^{ème} point : Constitution du jury des maisons fleuries

Le jury des maisons fleuries est composé d'élus municipaux et de membres volontaires des conseils de quartier.

Les membres du conseil de quartier centre se déplaceront pour évaluer les réalisations florales du quartier Nord courant juin. La visite a lieu un soir en semaine ou un samedi matin et dure de 2 à 3 heures environ.

Dominique Serin propose de faire la visite à pied pour découvrir les différents quartiers. Il faut 4 à 5 personnes maximum par quartier pour visiter environ 35 candidats.

Se portent volontaires : Mmes Lehallier, Roux (selon la date), MM. Mohsen et Lemaire.

3^{ème} point : commission extra-municipale santé : présentation et appel à volontaires

Pedro Nieto précise que la commission extramunicipale santé a pour objectif la participation active d'habitants à ses travaux. Elle regroupe des professionnels de la santé, des associations médicales, des infirmières...

Cette commission se réunit 3 à 4 fois dans l'année. Il faut donc élargir cette commission aux habitants des quartiers.

Mmes Michèle Leconte et Micheline Herpin se portent volontaires pour participer à cette commission extra municipale.

Questions diverses :

Problèmes de trottoirs :

Les trottoirs de la rue Bernard Million ne sont pas praticables.

Les trottoirs de la rue de la Bête sont trop étroits d'un côté et les voitures se garent de l'autre côté ; les piétons passent donc sur la chaussée et non sur les trottoirs.

Les trottoirs de la rue Paul Doumer (notamment près du passage à niveau) sont quasi inexistant.

La rue Charles de Gaulle, qui dessert le centre aquatique, n'a pas de trottoirs pour les piétons.

Le feu tricolore de la mairie fonctionne mal, notamment pour les piétons.

Rue François Truffault :

- Depuis 10 jours, le panneau de stationnement interdit situé 6 rue François Truffault a disparu : la police a été prévenue mais il n'y a pas eu d'intervention des services techniques.
- il y a de l'herbe entre les murs anti-bruits et le bout des jardins et l'endroit n'est pas entretenu.

Chemin du Fromentin :

Les mobylettes roulent très vite malgré les « crottes de mammoth » à la sortie du mail des justes de France.

Problèmes à la sortie du Mail des Justes de France sur la rue Charles Beauhaire : Pedro Nieto informe que le quartier n'est pas encore terminé et que la sortie sera aménagée dans quelques temps (rien n'est encore décidé quant à la sortie sur la rue Charles Beauhaire ; plusieurs pistes sont retenues : un rond-point, des feux tricolores, un stop...)

Les enfants de la Fondation Val de Loire viennent faire du chahut Place Condorcet à minuit.

Monsieur le Maire est intervenu auprès de la Fondation Val de Loire, de la police nationale et des services du Conseil Général pour demander que des mesures soient prises pour faire cesser les nuisances.

Rue Abbé de l'Épée : Il y a une grande piste cyclable des deux côtés, mais les enfants passent au milieu de la route, à deux ou trois sur des vélos ; il faudrait mener une action auprès des enseignants pour sensibiliser les enfants ;

Dominique Serin dit que des associations sportives pratiquant le vélo pourraient engager une action avec les élèves sur la conduite des vélos (sécurité, respect du code de la route...). Il faudrait faire une sortie du collège à vélo et mener un travail avec la police municipale.

Dominique Serin revient sur le sujet de cheminement pédestre et dit qu'il faudrait se fixer 2 ou 3 rendez vous et déterminer un cheminement cohérent desservant les différents équipements. Il faudra penser à intégrer les venelles. A terme, une signalétique pourrait être mise en place.

Certains membres des conseils de quartier ne connaissent pas les équipements municipaux. Ce peut être à l'ordre du jour d'un prochain conseil de quartier : découverte des différents équipements de la ville (maison de la mémoire, jardin Jean Friess...).

Les assises des conseils de quartier auront lieu le samedi 10 octobre 2009.

La prochaine réunion du conseil de quartier Centre aura lieu le mardi 15 septembre à 18h salle du sous-sol de la mairie.